

Revenez avec vos compétences et vos expériences à la garde de la petite enfance

Incitatif de retour au travail des éducatrices et des éducateurs de jeunes enfants

Les éducatrices et les éducateurs de jeunes enfants peuvent recevoir jusqu'à **5 000 dollars**

pour revenir au travail à plein temps dans un centre de garde d'enfants autorisé à but non lucratif ou dans une garderie familiale autorisée.

Avec des salaires et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités d'avancement professionnel – il n'y a jamais eu de meilleur moment pour commencer une carrière en services de garde d'enfants et devenir la raison de la réussite d'un enfant.



Numérisez le code QR pour en savoir plus et faire la demande pour l'Incitatif de retour au travail.

manitoba.ca/retourdesEJE

